

# Règlements

## COMMENT PARTICIPER

Pour participer, il suffit de commenter la publication du concours en publiant une photo de votre belle bedaine sur la page Facebook de Bedondine Maternité. Les participantes doivent soumettre leurs photos et commentaires au plus tard le **23** mai 2019 à Midi HE.

## ADMISSIBILITÉ

- o Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations communiquées sont fournies à Bedondine Maternité et non à Facebook. Les informations fournies ne seront utilisées que pour contacter la personne gagnante.
- o Chaque participant a le droit de ne participer qu'une seule fois au concours.
- o Chaque participant doit avoir 18 ans et plus et résider au Québec.
- o Les employés de Bedondine Maternité et leurs familles ne peuvent pas participer.
- o Aucune obligation d'achat.
- o Le concours commence le mardi 14 mai 2019 et se termine le jeudi 23 mai 2019 à 16 h HE (la « durée du concours »). La personne gagnante sera contactée par courriel.
- o On peut participer au concours en français uniquement.
- o Pour participer et être admissible pour gagner, il faut détenir un compte Facebook valide.
- o La personne gagnante sera choisie au hasard.

## PRIX

Il y a un (1) grand prix, à savoir une journée de « magique ». La journée comprend :

- Magasinage : jusqu'à 300 \$ de vêtements et accessoires Bedondine Maternité. Non monnayable, les vêtements ne seront ni échangeables ni remboursables. Si la totalité du budget de 300 \$ n'est pas entièrement utilisée lors de la journée de star, La gagnante pourra recevoir une carte cadeau équivalente au montant restant, non monnayable.
- Une séance photo professionnelle sur place avec maquillage et coiffure

Valeur totale du prix : **600 \$**

Déroulement sommaire de la journée magique :

- Arrivée vers midi
- Visite de l'atelier de design et de confection des collections de vêtements Bedondine Maternité
- Magasinage et essayage de vêtements
- Vers 13 :00, maquillage et coiffure
- La journée de star se termine vers 16 :00.

La maman pourra être accompagnée d'une personne de son choix âgée de 12 ans et plus (pour des raisons de sécurité).

Seule la gagnante aura droit au maquillage, à la coiffure et à la session de photo.

Les photos seront livrées électroniquement, aucune photo papier.

Une collation légère sera servie.

### **TIRAGE**

Un tirage au sort sera effectué parmi tous les participants.

### **RÉCLAMATION DU PRIX**

Bedondine Maternité se réserve le droit en tout temps et à sa seule discrétion d'inclure des restrictions raisonnables sur la disponibilité ou l'utilisation d'un prix ou de tout aspect d'un prix.

Une personne gagnante sera sélectionnée avant le 24 mai 2019. Le nom de la personne gagnante sera affiché sur la page Facebook de Bedondine Maternité dans les jours suivant le tirage et celle-ci sera jointe par courriel (elle devra soumettre une preuve d'identité). Elle devra répondre dans les 2 jours suivant l'envoi de ce courriel. Si elle ne se manifeste pas dans ce délai, elle se trouve à renoncer automatiquement à son prix et, dans ce cas, le prix sera décerné à une autre personne.

Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.